



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Corrèze

Commune : Bilhac

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 12/02/1925

Étendue de la protection : Abside : inscription par arrêté du 12 février 1925

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.